

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 3439

présenté par

M. Leseul, Mme Battistel, M. Potier, M. Garot, Mme Jourdan, M. Jean-Louis Bricout, M. Juanico, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, Mme Untermaier, M. Aviragnet, Mme Biémouret, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 14

Après le mot :

« environnement »,

insérer les mots :

« , notamment en matière de risques climatiques océaniques, côtiers et insulaires et de solutions fondées sur la nature, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à renforcer la recherche sur le climat et ses interactions avec l'océan et les îles.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que d'ici 2100, sans réduction drastique des émissions, le niveau de la mer pourrait s'élever de près d'un mètre, et que les événements extrêmes qui y sont liés risquent de devenir plus fréquents.

Une économie bas-carbone ne peut se faire sans atténuer les impacts du dérèglement climatique sur l'océan. Véritable pompe à carbone, l'océan est le premier poumon de la planète produisant plus de 50% de l'oxygène que l'on respire.

Les littoraux et territoires insulaires sont directement impactés par les dérèglements climatiques, menacé par l'érosion et la montée des eaux, et l'appauvrissement des ressources. Il est essentiel de renforcer le développement et le financement de la recherche sur les risques océaniques, côtiers et insulaires, et de développer des solutions d'adaptation et d'atténuation adéquates et fondée sur la nature.

La France, deuxième territoire maritime au monde, a la responsabilité de préserver cet espace. Le développement de la recherche sur l'océan en lien avec le climat et la biodiversité devrait être une priorité.